

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



AU COEUR DES ACTIONS DU SYAGE

2012



SyAGE

L'eau source d'intérêt général

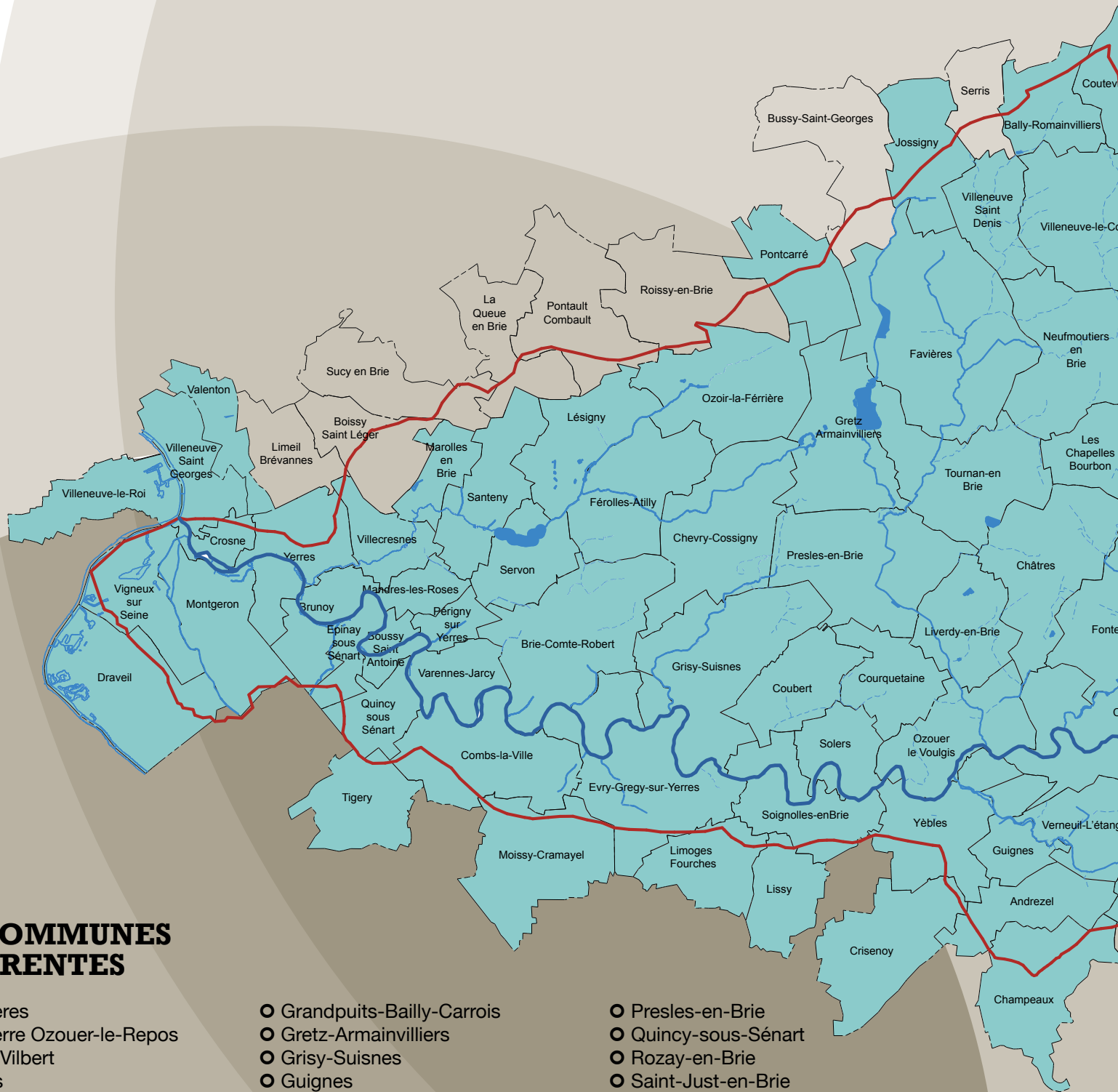


Confluence de la Seine avec l'Yverres à Villeneuve-Saint-Georges (94)



Moulin de Jarcy à Varennes-Jarcy (91)

Un territoire étendu à l'échelle du bassin versant

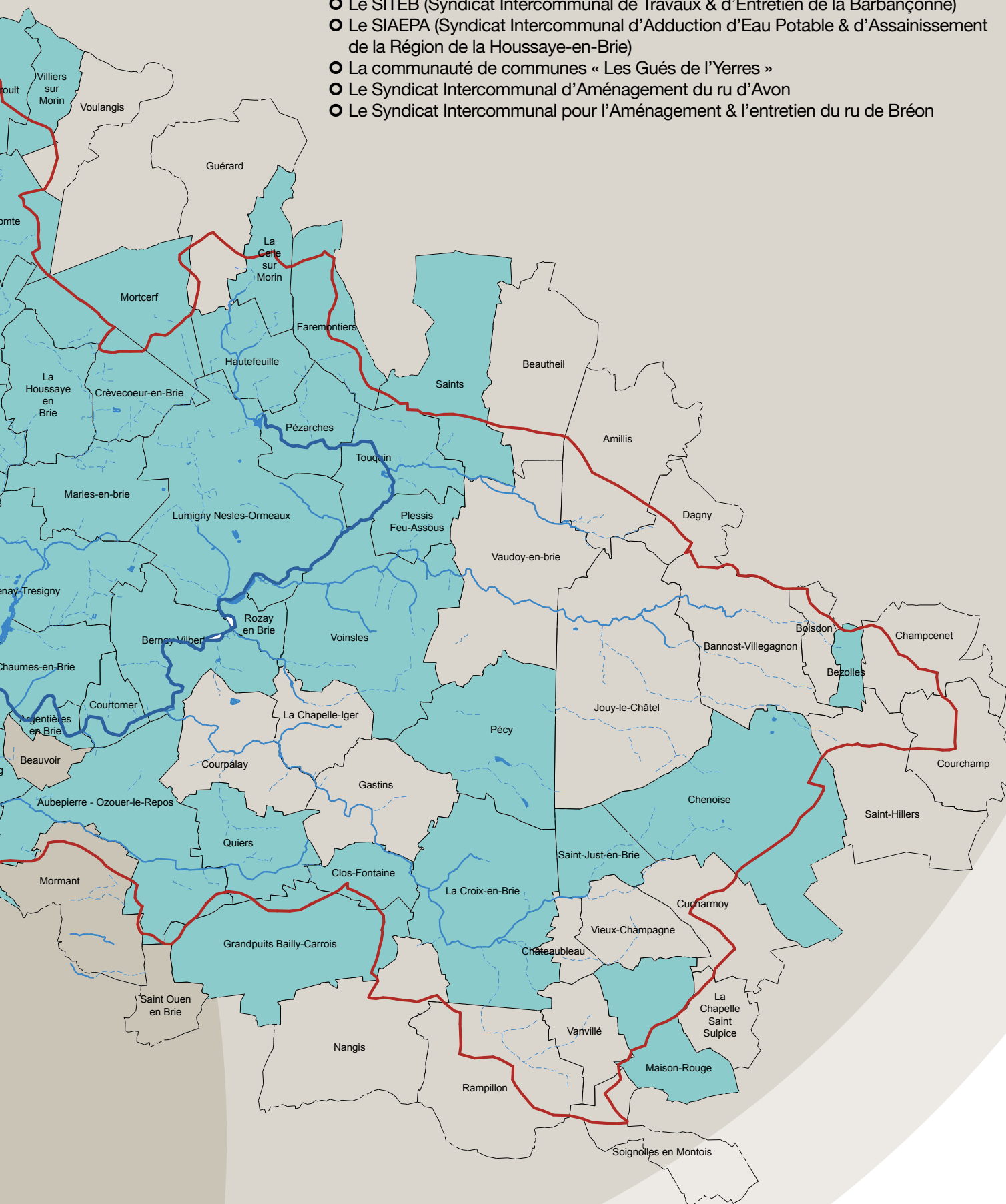


LES COMMUNES ADHÉRENTES

- Argentières
 - Aubepierre Ozouer-le-Repos
 - Bernay-Vilbert
 - Bezalles
 - Boussy-Saint-Antoine
 - Brie-Comte-Robert
 - Brunoy
 - Champeaux
 - Châtres
 - Chaumes-en-Brie
 - Chenoise
 - Clos-Fontaine
 - Coubert
 - Courquettaine
 - Crevecœur-en-Brie
 - Crisenoy
 - Crosne
 - Draveil
 - Épinay-sous-Sénart
 - Évry-Grégy-sur-Yerres
 - Favières-en-Brie
 - Ferrolles-Atilly
 - Fontenay-Trésigny
- Grandpuits-Bailly-Carrois
 - Gretz-Armainvilliers
 - Grisy-Suisnes
 - Guignes
 - Jossigny
 - La Croix-en-Brie
 - La Houssaye-en-Brie
 - Les Chapelles Bourbon
 - Lésigny
 - Limoges-Fourches
 - Lissy
 - Maison-Rouge-en-Brie
 - Mandres-les-Roses
 - Marles-en-Brie
 - Marolles-en-Brie
 - Montgeron
 - Neufmoutiers-en-Brie
 - Ozoir-la-Ferrière
 - Ozouër-le-Voulgis
 - Pécy
 - Périgny-sur-Yerres
 - Pezarches
 - Pontcarré
- Presles-en-Brie
 - Quincy-sous-Sénart
 - Rozay-en-Brie
 - Saint-Just-en-Brie
 - Saints
 - Santeny
 - Servon
 - Solers
 - Tigery
 - Tournan-en-Brie
 - Valenton
 - Varennes-Jarcy
 - Vigneux-sur-Seine
 - Villecresnes
 - Villeneuve-le-Comte
 - Villeneuve-le-Roi
 - Villeneuve-Saint-Denis
 - Villeneuve-Saint-Georges
 - Villiers-sur-Morin
 - Yèbles
 - Yerres

LES GROUPEMENTS DE COMMUNES & EPCI ADHÉRENTS

- Le SAN Sénart (Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart)
- Le SMAEM (Syndicat Mixte pour l'Aménagement & l'Entretien de la Marsange)
- Le SIAEPBB (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée)
- Le SICTEU (Syndicat Intercommunal de Collecte & de Traitement des Eaux Usées)
- Le SMAB (Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues)
- Le SIAVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres)
- Le SIAR (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement & l'entretien des rus du bassin du Réveillon)
- Le SIBRAV (Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement à Valenton)
- Le SITEB (Syndicat Intercommunal de Travaux & d'Entretien de la Barbançonne)
- Le SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable & d'Assainissement de la Région de la Houssaye-en-Brie)
- La communauté de communes « Les Gués de l'Yerres »
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du ru d'Avon
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement & l'entretien du ru de Bréon



- Territoire du SyAGE
- L'Yerres
- Affluents de l'Yerres
- Bassin versant de l'Yerres

DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2012

BASSIN VERSANT DE L'YERRES



Non loin de la plaine d'Épinay-sous-Sénart (91)



SOMMAIRE

03 / **AVANT-PROPOS**

04 / **HISTOIRE**

06 / **TERRITOIRE**

08 / **EXPERTISE**

18 / **ENGAGEMENT**



AVANT-PROPOS

Alain Chambard
Président du SyAGE

Le SyAGE, acteur incontournable du bassin versant de l'Yerres, puise sa légitimité à quatre sources qui semblent bien loin de devoir se tarir : l'Histoire, le Territoire, l'Expertise, l'Engagement.

Ces quatre éléments irriguent et structurent notre fonctionnement ; ils assurent la cohérence historique, géographique et opérationnelle de notre positionnement et de notre stratégie ; ils nous permettent de jeter un pont entre nos actions passées et nos projets futurs.

Histoire, Territoire, Expertise, Engagement.

Ce sont là de bien grands mots.

Mais il faut de ces mots-là, de ces mots forts et impliquants, pour guider au quotidien le travail indispensable et opiniâtre des femmes et des hommes qui font vivre le SyAGE.

Ce sont ces valeurs, ces mises en perspective qui, au-delà de leurs tâches, leur permettent de rester centrés sur ce qui constitue leur principale mission : préserver la ressource en eau.

HISTOIRE



1952

Création du Syndicat.

1978

À la suite des inondations de mars 1978, mise en place du premier Contrat régional qui a notamment pour vocation la lutte contre les inondations.

1989

Création de la Gestion rationnelle des réseaux qui constitue une première au niveau national. Ce service aura en charge de lutter contre les pollutions en contrôlant la conformité des branchements.

Tout au long de son histoire, le Syndicat a su démontrer qu'il avait à cœur de gérer les problématiques du présent tout en anticipant sur celles de l'avenir. Avoir un coup d'avance sur la réalité, voir loin, innover, constituer, hier comme aujourd'hui, les leitmotifs de notre action.

1991

Lancement du plan quinquennal 1992-1996. Ce plan ambitieux prévoit la construction et la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux. Ce sont finalement près de 50 kilomètres de canalisations qui auront été construits et presque 500 millions de francs d'investis.

1997

Le Comité syndical adopte le schéma d'aménagement des berges de l'Yerres et du réveillon : la future Liaison Verte.

2001

Signature du contrat de bassin 2001-2005 d'un montant de 71 millions d'euros.



Hier

Lors de sa création en 1952, le SyAGE avait d'abord pour mission de résoudre des problèmes d'ordre sanitaire. Au fil des années, cette mission s'est enrichie des évolutions en matière d'assainissement. Chargé de l'aménagement hydraulique de l'Yerres et de l'entretien de la rivière, il voit, suite à la crue de 1978, la lutte contre les inondations devenir une priorité. Enfin, il se dote d'un service de « Gestion rationnelle des réseaux » qui lui permettra, en veillant au bon raccordement des installations privatives, de mener à bien une démarche volontariste de développement de la séparativité *

Aujourd'hui

Alors que la séparativité des réseaux est aujourd'hui assurée sur la majeure partie du territoire du SyAGE, les priorités du Syndicat en matière de travaux et d'investissement se recentrent davantage autour la résorption des problématiques d'inondations pluviales. La mise en œuvre et la promotion du « zéro rejet » et de l'infiltration à la parcelle constituent un axe important de la politique du Syndicat sur le court terme *

Demain

À moyen terme, et au-delà de ses missions opérationnelles traditionnelles, les priorités du SyAGE seront forcément orientées vers la mise en œuvre et l'animation des programmes d'actions visant à l'atteinte du bon état des eaux : SAGE, contrats de bassin, renaturation de l'Yerres et préservation de la biodiversité. La prévention des inondations et le développement d'un territoire plus « résilient » sera une autre de ses grandes priorités. Enfin, le SyAGE ayant une longue histoire, il lui faudra dans un avenir prévisible programmer d'importants travaux de réfection ou de remplacement des réseaux vieillissants *

2003

Le SIARV devient la structure porteuse de la CLE.

2011

Le SIARV se transforme en SyAGE : syndicat mixte qui, outre ses compétences « historiques », prend en charge une nouvelle compétence sur un territoire plus vaste : la mise en œuvre du SAGE.

2012

Labellisation du premier PAPI d'Île-de-France (appel à projets de 2010).



Chantier du bassin de stockage d'eaux pluviales – place Saint-Médard à Brunoy

TERRITOIRE



Pont sur l'Yerres à Évry-Grégy (77)

Les compétences, les objectifs, les missions et tous les projets du Syndicat sont toujours envisagés dans une logique de gestion par bassin versant.

Favoriser les synergies et les solidarités amont/aval, coordonner les actions entreprises par les maîtres d'ouvrage adhérents, prendre en compte des réalités locales différentes...

Le Syndicat a ainsi vocation à être le lieu où se rencontrent les bonnes volontés et les énergies du bassin versant.

Le territoire du SyAGE

Il trouve sa raison d'être dans une logique qui doit assez peu à la pensée administrative et beaucoup aux contraintes physiques et hydrographiques. En effet, la mission du Syndicat étant de veiller au fonctionnement harmonieux du grand cycle de l'eau, c'est tout naturellement que son territoire s'est en quelque sorte « calé » sur celui du bassin versant de l'Yerres.

C'est encore plus vrai depuis que le SyAGE, de par sa compétence de mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, doit jouer un rôle d'animateur et de coordinateur des actions entreprises par les maîtres d'ouvrage en vue de contribuer, notamment, à l'atteinte du bon état des eaux.

L'eau ne connaissant pas de frontière administrative, il est clair que la gestion de cette ressource gagne en efficacité dès lors qu'elle peut être appréhendée dans sa globalité, de l'amont vers l'aval, de la source à l'exutoire *



Le SyAGE collabore avec les Sapeurs-Pompiers



LE PAPI DE L'YERRES EN QUELQUES CHIFFRES

150 ACTEURS

rassemblés autour
de 3 ambitions fortes

1,2 MILLIONS D'EUROS

pour 17 actions

2 ANNÉES D'ÉTUDES

pour définir un programme
de travaux à partir de 2015

1 ANIMATEUR PAPI

recruté en janvier 2013

3 OUTILS CONÇUS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

1. SAGE

Depuis sa transformation en syndicat mixte en 2011, le SyAGE est devenu le garant de la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres. Ce document, qui s'impose à tous les acteurs du bassin versant de l'Yerres, touche à l'ensemble des problématiques liées à l'eau (alimentation en eau potable, assainissement, protection des milieux, dépollution, inondations, etc.) et définit les objectifs et fixe des préconisations visant l'atteinte du bon état des eaux.

Tout au long de l'année 2012 et grâce à l'important travail d'information et de communication réalisé par le pôle Mise en œuvre du SAGE, ce sont cinq collectivités nouvelles qui ont adhéré au Syndicat au titre de la compétence mise en œuvre du SAGE et près d'une vingtaine qui adhéreront dans les premiers mois de 2013 *

2. Contrat

Véritable déclinaison opérationnelle du SAGE, le contrat de bassin est le programme d'actions sur lequel s'engagent les maîtres d'ouvrage du bassin versant en vue d'atteindre le bon état des eaux.

Le SyAGE est chargé de l'animation du contrat de bassin aval, c'est-à-dire de l'accompagnement des collectivités signataires. Un travail de longue haleine a également été entrepris pour donner le jour à un contrat de même nature sur l'amont du bassin versant dont les problématiques et l'échelle sont bien différentes.

Ce contrat devrait être signé à l'automne 2013 *

3. PAPI

La prévention des inondations est depuis longtemps une des priorités du SyAGE. Si l'Yerres a su se montrer raisonnable depuis de nombreuses années, cette fausse impression de sécurité n'a pas endormi la vigilance du Syndicat qui a développé de nombreux outils de gestion et de prévention du risque inondation : barrages télégerés permettant de réguler, de limiter ou de retarder des débordements ; stations débitométriques et d'alerte, permettant d'anticiper les situations à risque ; système d'information des communes et des riverains (numéro vert, dispositif SIRYAC, site internet), etc.

Mais le SyAGE a voulu aller plus loin pour répondre à trois ambitions : développer la culture du risque inondation, réduire la vulnérabilité de notre territoire et améliorer la capacité de celui-ci à retrouver un fonctionnement normal après une inondation, ce que les spécialistes nomment, la résilience.

Pour ce faire, il a développé un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, un PAPI. Le PAPI de l'Yerres, qui a reçu le label de l'État le 17 octobre 2012 est une première en Île-de-France *

Les trois compétences du Syndicat

Elles recouvrent des missions et des tâches bien distinctes et pourtant elles concourent toutes à la même finalité : préserver la ressource en eau.

Assainissement

■ Compétence historique du SyAGE, l'assainissement reste aujourd'hui pour le syndicat l'activité qui mobilise le plus d'agents et le plus de moyens. C'est bien le moins, compte tenu de l'ampleur des enjeux :

- collecte et transport des eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Valenton ;
- gestion des réseaux communaux et intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour 18 communes ;
- contrôle des installations privatives d'assainissement chez les particuliers, les artisans et les industriels ;
- réalisation de branchements neufs ou réhabilitation ;
- suivi des ouvrages ;
- entretien préventif ;
- mesure de la qualité des effluents.

Cet inventaire, très loin d'être exhaustif, permet néanmoins de mesurer l'importance que revêt cette mission pour le Syndicat tant pour lutter contre les pollutions que pour limiter les inondations pluviales *

Mise en œuvre du SAGE

■ Nouvelle venue parmi les compétences du SyAGE, la Mise en œuvre du SAGE a pu parfois apparaître « abstraite » à certaines personnes.

Pourtant, même s'il est vrai que l'exercice de cette compétence ne se traduit pas immédiatement par des travaux, des investissements, des réalisations visibles et observables, mais plutôt par de l'animation, de la coordination et de gros efforts de communication, ses finalités n'en demeurent pas moins extrêmement concrètes.

En effet, quoi de plus concret que l'atteinte du bon état des eaux qui, s'il n'était pas effectif en 2021, conduirait l'Europe à infliger à la France des pénalités financières sans doute considérables ? Quoi de plus concret et précis que ces contrats de bassin, véritables feuilles de route, que se fixent les maîtres d'ouvrage en vue d'atteindre ce bon état des eaux et qui seront pilotés par des animateurs du SyAGE ?

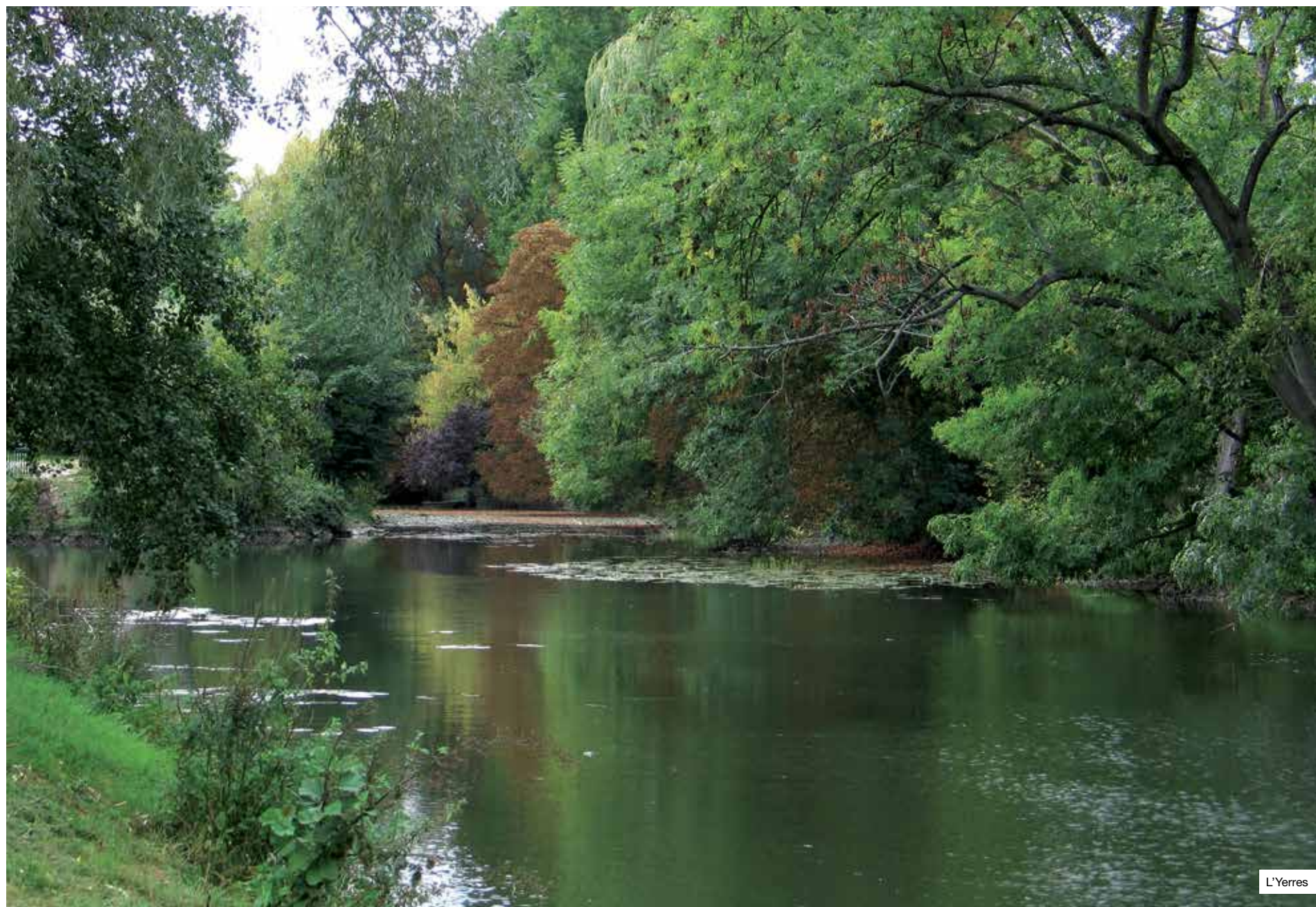
Il est tout à fait essentiel et riche d'enseignement que ce soit une structure opérationnelle faisant autorité comme le SyAGE qui soit devenue le garant de sa mise en œuvre. En effet, qui mieux que le Syndicat pouvait comprendre la nécessité d'adopter et de promouvoir une logique de gestion à l'échelle d'un bassin versant *

Gestion des eaux

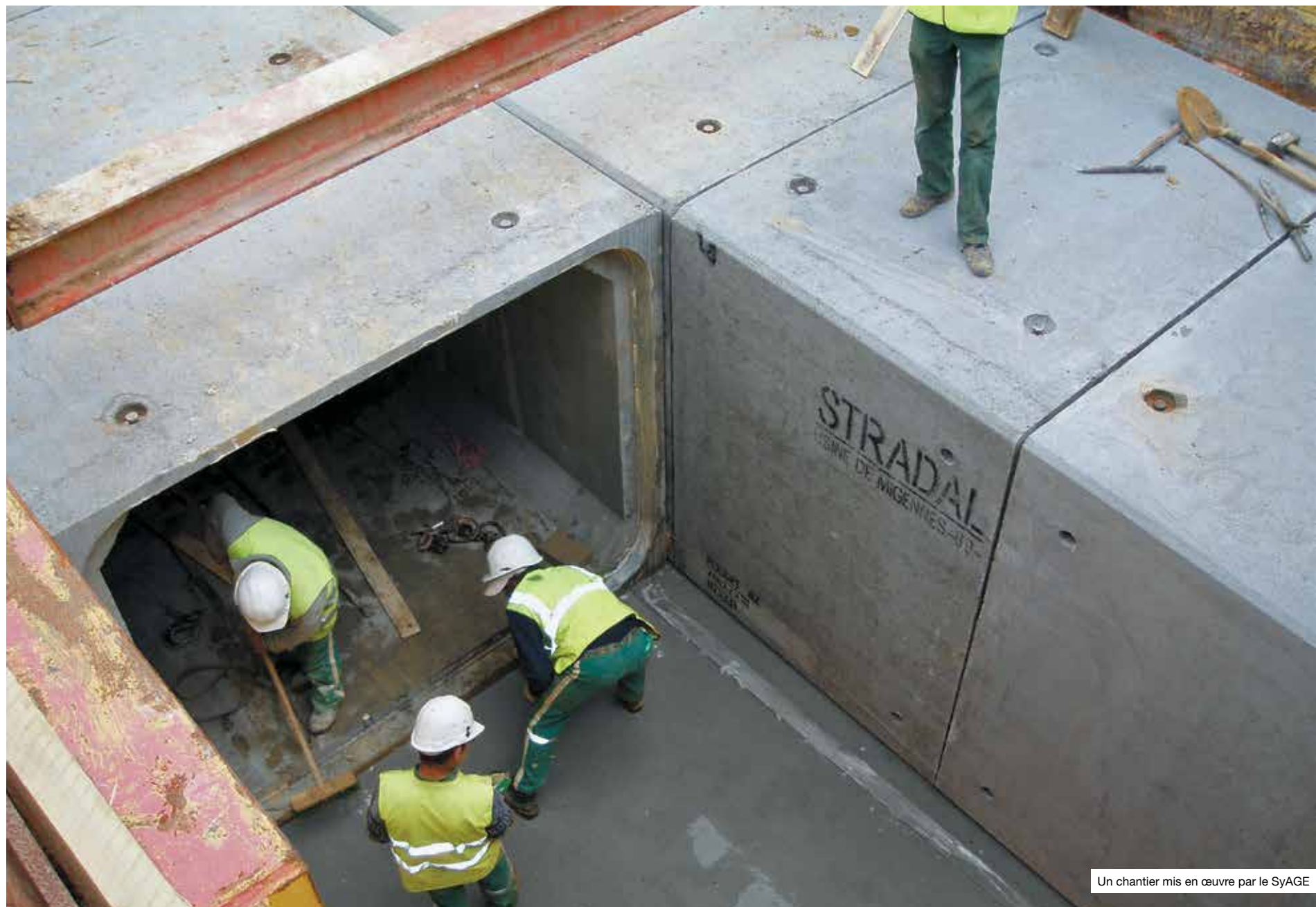
■ Cet aspect de l'activité du SyAGE est probablement le plus visible par les usagers et les riverains car c'est celui dont l'impact sur la qualité du cadre de vie des habitants de la vallée de l'Yerres est le plus aisément identifiable.

Cette compétence s'articule autour de quatre grandes missions : protéger la rivière en l'entretenant et en surveillant la pollution ; préserver la biodiversité ; offrir aux riverains un cadre de vie et des lieux de promenade attrayants et enfin, prévenir le risque d'inondation.

Il s'agit donc tout autant de protéger la rivière que de se protéger de celle-ci *



L'Yerres



Un chantier mis en œuvre par le SyAGE

Eaux usées et eaux pluviales

L'assainissement et la gestion des eaux pluviales présentent des aspects paradoxaux. En effet, si ce sont ces deux activités du SyAGE qui influent probablement le plus sur la vie des usagers (en termes de santé publique, d'hygiène, de confort de vie), elles le font discrètement, souterrainement pourrait-on dire...

Travaux

En matière de travaux, l'assainissement induit souvent des investissements considérables et des chantiers parfois « pharaoniques ».

En 2012, et conformément au plan pluriannuel d'investissement, les travaux ont fait la part belle aux eaux pluviales sans pour autant négliger la création ou la réhabilitation de réseaux d'eaux usées. Les temps forts de l'année 2012 sont la création du bassin de rétention de la place Saint-Médard à Brunoy, la création et la réhabilitation d'un réseau d'eaux usées, avenue Danton à Villeneuve-Saint-Georges pour ne citer que ceux-là.

On le voit, en 2012 comme dans les années qui suivront, si la gestion du patrimoine existant n'est pas négligée, une forte priorité est donnée aux travaux permettant de limiter les inondations dues à des débordements de réseaux *



L'ORAGE DE DRAVEIL

**60 MILLIMÈTRES :
UN MOIS DE PLUIE
EN 4 HEURES !**

Le 28 mai 2012, en fin d'après-midi, un fort orage s'est produit sur notre territoire. L'intensité maximale a été relevée sur la ville de Draveil et plus de 280 bâtiments ont été endommagés par ce phénomène exceptionnel. Anticipant sur ce genre d'évènement et conscient de la nécessité d'agir en priorité pour résoudre cette problématique à l'échelle de son territoire, le SyAGE, en accord avec les communes adhérentes, s'est fixé un programme d'investissements pluriannuel 2011-2016 pour éliminer les points critiques d'inondations.

Pour lutter contre ces inondations, le SyAGE va mobiliser **38 millions d'euros sur cinq ans.**



Chantier d'assainissement le long de la Seine à Villeneuve-le-Roi (94)



1 297
KILOMÈTRES
DE COLLECTEURS

Si les agents du SyAGE possèdent une forte culture technique, cela ne les conduit jamais à oublier que leurs missions ont pour vocation ultime d'apporter un service de qualité aux usagers des réseaux dont le Syndicat a la charge.

GRR devient ARU/AAD

Lors de sa création par le Syndicat en 1989, le service de Gestion Rationnelle des Réseaux avait constitué une innovation et une première au niveau national. Mais après plus de 20 ans d'activité, ce service se devait d'évoluer afin d'intégrer des problématiques nouvelles et notamment la gestion des eaux pluviales.

Ainsi, l'ex-service GRR (Gestion Rationnelle des Réseaux) s'est scindé pour donner naissance aux services ARU (Assainissement et Relations Usagers) et AAD (Assainissement et Aménagement Durable).

L'ARU va se concentrer sur les missions historiques du service (contrôles et mise en conformité, enquêtes par bassin versant, réalisation des branchements, gestion des ANC) tandis que l'AAD se concentrera sur les autorisations d'urbanisme, la gestion des artisans et industriels et surtout sur la mise en œuvre et la gestion du zéro rejet *



LE ZÉRO REJET C'EST QUOI ?

Pour éviter que les réseaux ne soient trop rapidement saturés – au risque de provoquer débordements, inondations et dommages –, il est essentiel de limiter le ruissellement des eaux pluviales. Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser son infiltration ou son stockage. C'est cette démarche que l'on appelle le « **zéro rejet** » : on ne rejette plus l'eau pluviale dans les réseaux mais on l'infiltré directement dans le sol ou bien on la stocke en vue d'un usage ultérieur.



300
OUVRAGES

Assainissement ou rivière...



60 000
FOYERS
CONCERNÉS

Service aux communes

Les collectivités qui ont adhéré au Syndicat l'ont fait pour bénéficier d'un service. C'est la mission du service Entretien aux communes que de faire en sorte que ce service soit effectivement assuré :

- par une démarche préventive d'entretien programmé des ouvrages ;
- par une démarche curative intervenant le plus souvent en réponse à un signalement d'une commune ou d'un usager.

Le développement des phénomènes orageux violent implique pour ce service de veiller à la fois à sa capacité d'anticipation ainsi qu'à sa réactivité *



... nous sommes au service des communes

EXPERTISE

La rivière

Parce qu'elle est un élément important du cadre de vie des habitants de la vallée de l'Yerres dont elle structure le paysage, la gestion de la rivière constitue la partie la plus visible du travail du SyAGE...



24
KILOMÈTRES
DE BERGES
À ENTREtenir

Entretenir

■ L'entretien de la rivière est pris en charge par une équipe dédiée composée de professionnels, mais aussi d'amoureux de la nature.

Leur travail ne consiste pas seulement à préserver le caractère esthétique des berges, mais également à veiller à la sécurité des riverains (abattages des arbres dangereux) ainsi qu'à la préservation du milieu en le débarrassant des nombreux déchets dus à l'incivilité de certains.

Dans ce domaine également, le SyAGE innove en développant une « gestion différenciée » plus soucieuse d'écologie et de biodiversité.

Outre l'entretien récurrent, deux opérations particulièrement remarquables ont eu lieu en 2012 :

- le nettoyage du ru du Réveillon sur les communes de Brunoy, Yerres et Villecresnes pendant l'été 2012 ;
- deux chantiers d'abattage et d'enlèvement d'arbres suite à la tempête de janvier 2012 : parc de la mairie de BSA et île de Brunoy *

40
KILOMÈTRES
DE LIAISON
VERTE

Se promener

■ Depuis sa création en 1997, la Liaison Verte s'est donnée pour objectif de permettre aux habitants de la vallée de longer la rivière en profitant de son patrimoine et de ses paysages.

Passerelles créées ou réhabilitées, cheminements aménagés, berges restaurées, ce sont plus de 50 kilomètres de promenades qui sont ainsi offerts à la population.

Si 2012 a été une année de « pause » en matière de travaux, ce fut une pause très relative puisque l'année a été consacrée à mener de nombreuses études qui déboucheront en 2013 sur pas moins de 13 chantiers importants et emblématiques comme par exemple la passerelle Talma à Brunoy ou le franchissement piéton de la RN 19 à Marolles-en-Brie.

Mais des travaux ont néanmoins été réalisés en 2012 et notamment le vieux pont du Réveillon, un chantier tout à fait remarquable puisqu'il a fait appel simultanément aux techniques les plus modernes et les plus traditionnelles *



DES TECHNIQUES VARIÉES POUR UN RÉSULTAT ESTHÉTIQUE

Deux mois de travaux sur site ont été nécessaires pour conforter l'ouvrage. L'objectif premier a été d'opter pour une consolidation du pont sans dénaturer son esthétique. Le choix a été fait de conserver ses dimensions structurelles et son gabarit. Différentes techniques ont été appliquées à ce chantier, des plus modernes aux plus ancestrales. Il a fallu conforter l'ouvrage afin qu'il ne s'enfonce par des caissons qui ont été posés au niveau des fondations pour limiter son érosion par l'eau. Les murs, menaçant de s'effondrer, ont été démontés et remontés. Tous les joints réalisés par beurrage, technique utilisée à l'époque de sa construction.



LA GESTION RAISONNÉE C'EST QUOI ?

Sa mise en place se traduit par des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé comme :

- Le refus d'utiliser des pesticides qui, polluant l'eau et l'air, ont des effets néfastes sur la santé de la population et des agents.
- L'introduction des prairies fleuries et la variation des tontes.
- La gestion optimale des ressources en eau (récupération, diminution de l'arrosage...).
- L'application de pratiques plus écologiques (compostage, paillage, recyclage des déchets verts, taille « douce »).
- Des achats éco-responsables pour tous les matériaux et fournitures utilisés.
- L'introduction d'un nouveau type de fleurissement (plantes couvre-sol, vivaces...).



Le vieux pont de pierre sur le Réveillon à Yerres



UN OUTIL ESSENTIEL LE SIG (SYSTÈME D'INFORMATION CARTOGRAPHIQUE)

Cet outil est la mémoire vivante du Syndicat. Il facilite l'analyse des enjeux environnementaux et la gestion patrimoniale des ouvrages.

En 2012, le nouveau logiciel ELYX est devenu opérationnel pour tous les services du SyAGE.

À terme, le SIG a vocation à devenir le cœur d'un système d'information général qui permettrait d'unifier et d'homogénéiser les différents outils de gestion.

.....

L'homme et la nature n'ont pas toujours fait bon ménage, y compris dans la vallée de l'Yerres. Depuis plusieurs années déjà se dessine une nouvelle façon de voir les choses, plus équilibrée, plus harmonieuse. Il s'agit de permettre aux ouvrages et aux activités humaines de cohabiter avec une nature plus libre, plus vivante, mais néanmoins contrôlée. En effet, si l'homme doit apprendre à ne plus mettre la nature en péril, il faut également veiller à ce que les inévitables aléas du climat ou des éléments présentent le risque le plus faible possible pour les habitants de la vallée.



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Cette notion a été introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau. Elle y est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques. Elle constitue une des composantes de l'atteinte du bon état des eaux qui est imposée aux États par l'Union européenne.

Maintenir une rivière vivante

L'Yerres, comme de nombreux cours d'eau français, est bien loin de présenter aujourd'hui le visage qui était le sien il y a quelques décennies. Pour le meilleur comme pour le pire, cette rivière a été modifiée et parfois défigurée pour l'adapter aux activités humaines.

Afin de respecter les directives européennes enjoignant de rendre aux cours d'eau leur fonctionnement naturel – contribuant ainsi à la biodiversité et au bon état des eaux – le SyAGE a entrepris une vaste série d'études, de réflexions et de concertations qui s'étaleront jusqu'à 2014.

Il est en effet nécessaire d'aborder cette question sans à priori idéologique de façon à concilier, voire réconcilier, la renaturation de l'Yerres avec les différents usages qu'en font les riverains, ainsi qu'avec le patrimoine architectural présent sur ses rives *

Surveiller

Le bon état des eaux, cela n'est pas qu'un objectif un peu lointain servant à guider notre action. C'est aussi une réalité au quotidien qui nécessite des soins et une attention constants tant est grande la fragilité des écosystèmes et tant sont nombreuses les sources de pollution.

C'est ainsi que notre laboratoire procède à de nombreux prélèvements et analyses afin de suivre l'évolution des paramètres essentiels : conductivité, pH, température, oxygène, etc.

En cas de pollution, ce sont également les agents du laboratoire qui iront procéder aux prélèvements et aux constatations sur le terrain *

Le SyAGE a toujours fait de la lutte contre les inondations une de ses priorités, ce qui a été concrétisé par la labellisation du PAPI de la vallée de l'Yerres le 17 octobre 2012. Mais c'est loin d'être la seule action du syndicat dans ce domaine.

Gérer les crues

Suite aux inondations de 1978, le SyAGE s'est doté d'outils performants lui permettant de limiter le niveau des crues et d'alerter les communes de l'évolution du niveau des eaux : barrages, pluviomètres, station d'alerte... Ces outils sont pilotés à distance par un service de télégestion. Ce dispositif est complété par un système d'alerte automatisé (le SIRYAC) qui permet de tenir informés les riverains de l'évolution d'une crue.

Pour autant, ces systèmes, aussi performants soient-ils, ne pourront empêcher la survenue d'une inondation de grande ampleur. Dans cette hypothèse, il est essentiel que les différents acteurs concernés réagissent de façon efficace et coordonnée.

Afin de réactiver la « conscience de la crue » et de parfaire cette coordination entre le SyAGE, les communes, les services de secours et la préfecture, les services du SyAGE ont entamé en 2012 une collaboration avec l'ENSOSP (École nationale supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) afin de mettre en place une série d'exercices de crue qui permettront d'identifier des points de progrès et les remèdes à y apporter *



UNE NOUVELLE FAÇON DE CONSIDÉRER LE RISQUE INONDATION

Les événements climatiques exceptionnels et brutaux qui se multiplient en Europe ont conduit les professionnels de la prévention des inondations à adopter une nouvelle approche.

Cette dernière, si elle ne renonce pas à limiter et prévenir les inondations, consiste à accepter l'idée que l'on ne saurait totalement en maîtriser le risque. Il convient donc d'y adapter les territoires (en prévoyant par exemple des zones d'expansion de crues), à réduire leur vulnérabilité en adaptant les habitats (c'est-à-dire en les rendant plus résilients) et à modifier les comportements de chacun.



Inondation au Moulin de Jarcy à Varennes-Jarcy



BUDGET ANNEXE M14 « MISE EN ŒUVRE DU SAGE » DE L'YERRES

170 116 EUROS

Dépenses de fonctionnement

239 888 EUROS

Recettes de fonctionnement

69 772 EUROS

Résultat d'exploitation

23 702 EUROS

Dépenses d'investissement

29 955 EUROS

Recettes de fonctionnement

253 EUROS

Solde d'exécution

70 025 EUROS

Résultat de la clôture



Le SyAGE, comme toutes les collectivités et toutes les entreprises, possèdent ce que l'on appelle un « cœur de métier ». Au SyAGE, il est évident que ce cœur bat – très fort – pour la technique et pour l'environnement.

Mais pour que les services techniques et opérationnels du SyAGE puissent mener à bien leurs missions, ils ont besoin des services transversaux et fonctionnels. Les agents qui y travaillent, qu'ils soient comptables, financiers, juristes, spécialistes des ressources humaines des moyens généraux ou de la communication, partagent avec leurs collègues la même implication dans les objectifs du SyAGE.

Maîtrise budgétaire

La Direction des Finances s'est fixé pour objectif de concilier rigueur budgétaire et capacité d'action du Syndicat.

Pour y parvenir, elle attache une importance toute particulière à un ratio permettant d'évaluer assez finement les marges de manœuvre du SyAGE : la capacité de désendettement.

Ce ratio (endettement/épargne brute), exprimé en nombre d'années, mesure la solvabilité financière. Il permet de déterminer le nombre d'années qui serait nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que le Syndicat cesse tout investissement et y consacre la totalité de son épargne brute. Plus ce chiffre est bas, plus forte est l'indépendance financière du Syndicat.

En 2012 ce ratio est 5,41 *



NOTRE PRIORITÉ

Comme en 2011, notre priorité reste le financement d'un programme de travaux ambitieux et volontariste visant à réduire les inondations pluviales.



COURS DES COMPTES EN 2012

La Cour régionale des Comptes a reconnu
la qualité de notre gestion.

Monsieur le Président,

Par lettre du 4 juillet 2009, je vous ai informé de l'engagement de l'examen de la gestion du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la région de Villeneuve-Saint-Georges devenu, à compter du 1^{er} octobre 2011, le Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE) en application des dispositions de l'article L. 211-8 du Code des juridictions financières.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que lors de sa séance du 20 juin 2012, la Chambre régionale des comptes a décidé de ne pas formuler d'observations sur la gestion de cet organisme.

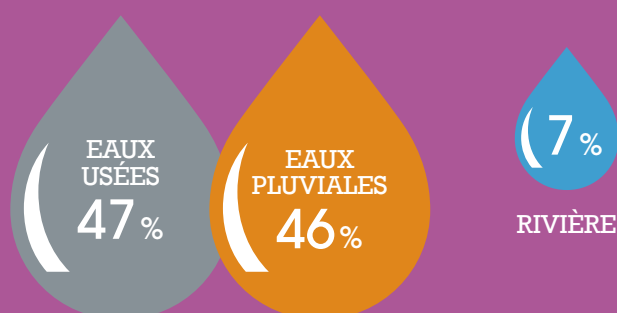
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Yves BERTUCCI

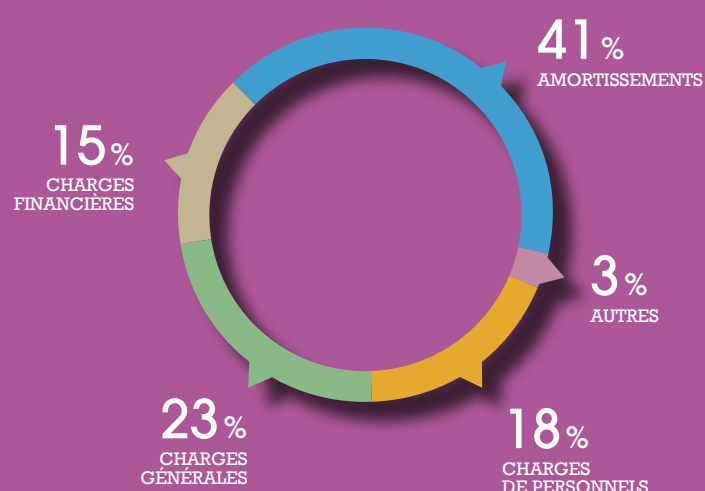
3 %

**C'EST LE MONTANT
DE LA BAISSÉ
QU'A CONNUE EN 2012
LA REDEVANCE
D'ASSAINISSEMENT**

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 17 551 910 EUROS



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 18 960 524 EUROS



Ressources humaines

Au SyAGE, on considère que l'humain n'est pas qu'une ressource mais également une richesse sur laquelle il convient de veiller.

C'est dans cette optique qu'en 2012 le département Ressources humaines a mené deux projets phares qui se verront mis en œuvre dès le début 2013 :

- La participation du SyAGE à la protection santé des agents. En effet, le SyAGE prendra désormais en charge une partie des frais de mutuelle des agents. Cette participation variera de 35 à 45 € en fonction du nombre de bénéficiaires.
- D'autre part, des actions visant à renforcer la Sécurité des agents ont été mises en place, notamment des actions de formation sur-mesure.

La création des services ARU et AAD a également constitué un chantier important en matière RH *

ENGAGEMENT

Le SyAGE ne s'est jamais contenté d'être seulement un syndicat de travaux. Poser des canalisations, installer des ouvrages, entretenir la rivière, ce sont certes les missions et les tâches que les agents du SyAGE assurent au quotidien, avec fierté et professionnalisme, mais ces actions ont pour fondation des convictions fortes et des engagements solides. Ces convictions, ces engagements, le SyAGE a à cœur de les porter et de les défendre partout où sa voix et son action peuvent contribuer au progrès.



Crue de l'Yerres

CEPRI

Le Centre européen de prévention et de gestion des risques d'inondation (CEPRI) est une association dont l'action est principalement tournée vers les collectivités territoriales. Elle est un centre de compétences, un centre de ressources dédié à la politique de gestion des inondations. L'autre volet de son action consiste en une forme de lobbying visant à faire en sorte que les réglementations mises en place par l'État prennent réellement en compte les acteurs de terrain, qu'elles soient réellement applicables et compatibles avec les intérêts des collectivités locales.

Fort de tout cela, le SyAGE a développé des relations de partenariat avec cette association dont il partage les valeurs et les buts. Alain Chambard, président du SyAGE, fait d'ailleurs partie du conseil d'administration du CEPRI dont il est le représentant au sein de la Commission mixte inondation (CMI) qui dépend du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie *

Paris métropole

Le SyAGE a souhaité participer aux travaux du Syndicat d'études Paris Métropole afin de s'assurer que la question de l'eau est suffisamment prise en compte parmi les enjeux de la future métropole.

Convaincu de la nécessité d'une **gestion de l'eau par bassin versant**, le SyAGE souhaite participer au débat afin que la gestion des eaux de la Seine se fasse en cohérence avec les SAGE d'affluents et que les efforts de tous les acteurs concernés soient coordonnés.

Le SyAGE a donc participé à la table ronde organisée le 14 mars 2012 par Paris Métropole sur le thème « Le plan de gestion par bassin comme instrument de gouvernance de l'eau » *



Crue à Villeneuve-Saint-Georges



Lors du Forum Mondial de l'Eau à Marseille



En mission au Bénin

Coopération

Le SyAGE s'investit depuis longtemps dans la coopération décentralisée, ce qui l'a conduit à mettre en place une démarche de coopération avec deux villes du Bénin : Bopa et Grand Popo.

En 2012, deux techniciens du SyAGE se sont rendus sur place afin d'apporter aux autorités locales l'expertise du Syndicat en vue de la mise en place d'un système d'assainissement.

Quelques mois plus tard, Saturnin Kinti, un agent de la ville de Bopa, a effectué un séjour en France afin de finaliser un dossier de subvention destiné à l'Agence de l'Eau. Il a pu ainsi découvrir les services et les équipements du SyAGE *



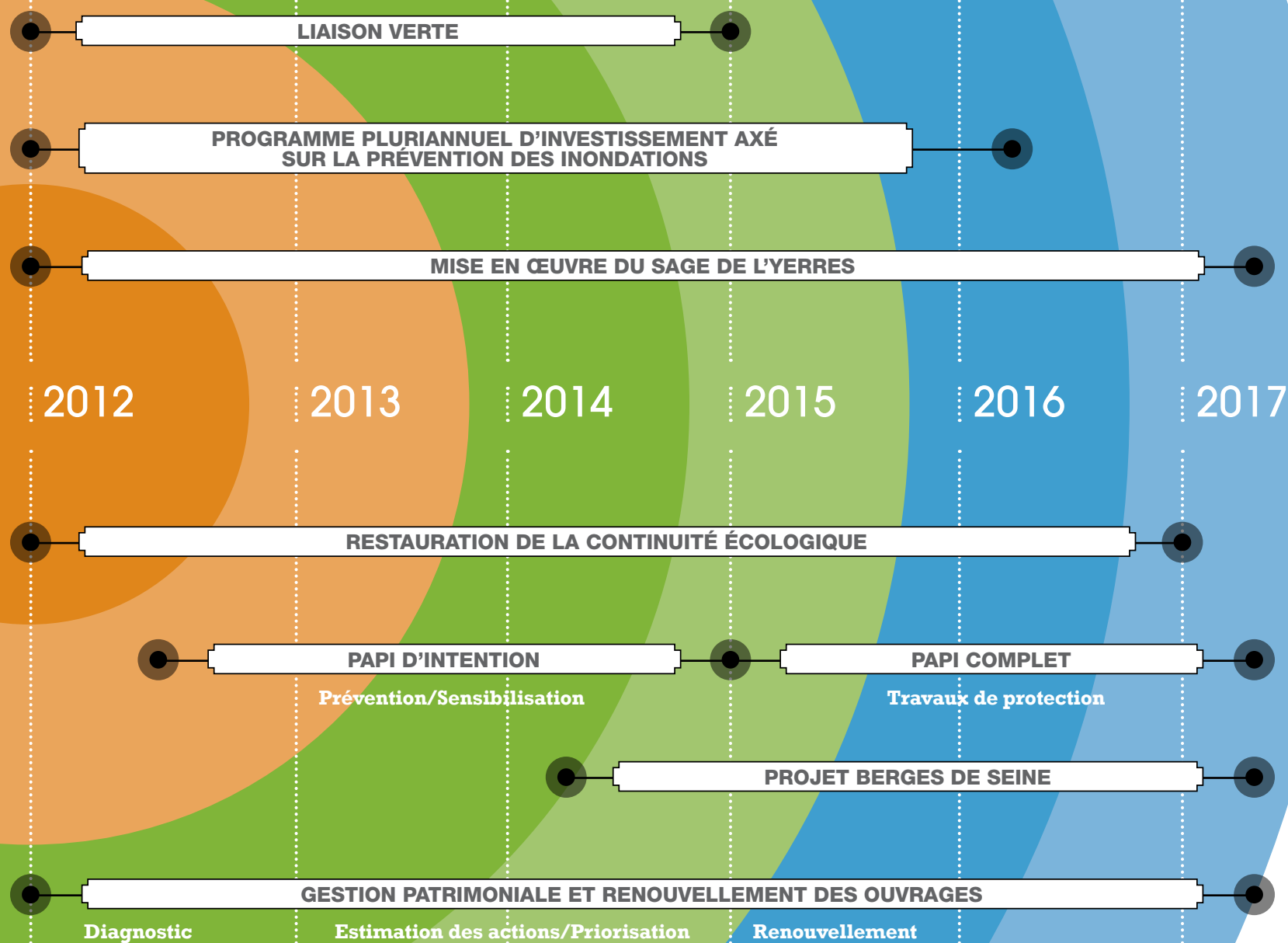
FORUM MONDIAL DE L'EAU LE SYAGE TÉMOIGNE DE SON ACTION EN MATIÈRE DE COOPÉRATION

En mars 2012 s'est tenue à Marseille la 6^e édition du Forum Mondial de l'Eau. Le président du SyAGE, Alain Chambard, et le vice-président en charge des finances, Didier Giard, y ont témoigné de l'expérience du Syndicat en matière de coopération décentralisée. Lors de deux conférences, ils ont pu présenter les actions du SyAGE dans ce domaine mais également exposer la philosophie du Syndicat sur la gestion par bassin hydrographique comme instrument de gouvernance.

.....

LES PROJETS À VENIR

La volonté du SyAGE est toujours de voir loin et d'agir au plus près, de façon concrète et volontariste. Ci-dessous tous nos grands projets pour les années à venir.





**SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES**

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

Tél. : 01 69 83 72 00 - Fax : 01 69 40 09 29

<http://www.syage.org>
syage@syage.org